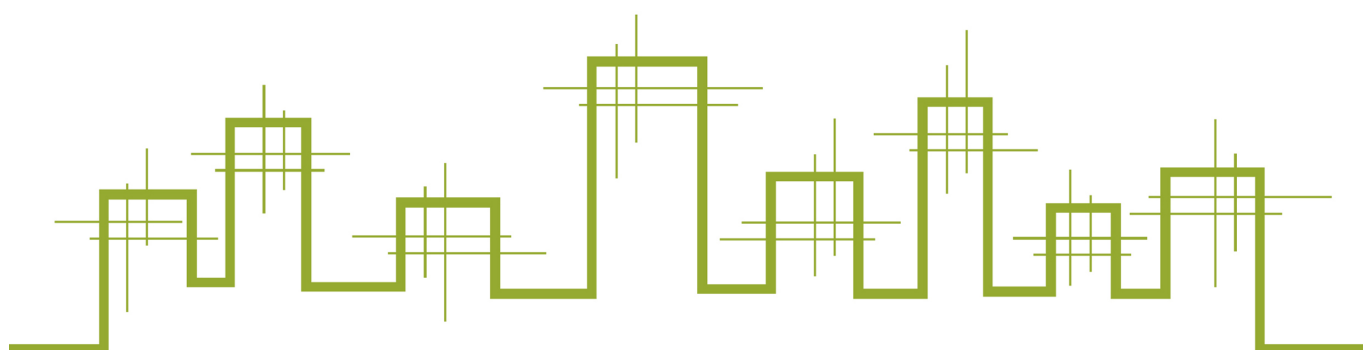




Tél : 01 34 65 70 80
Fax : 01 61 12 91 63
<http://www.expertam.fr>

Détermination de la concentration en plomb dans les poussières



Référence du dossier : 155435-POU-ind0
Adresse du site : 20 rue Monge
75005 PARIS
Square Paul Langevin



SOMMAIRE

Contexte	2
Conclusion	2
Résultat	3
Assurance	4

DEMANDEUR

Raison sociale : Mairie de Paris Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé
Nom : M. Didier MORAND
Adresse : 94-96 Quai de la Rapée - 75012 PARIS

COMMANDE VISITE

Commande : n/c
Date de la commande : n/c
Date de la visite : 11/09/2019
Accompagnateur : aucun

DESCRIPTION

La société EXPERTAM a été sollicitée pour procéder aux mesures du plomb dans les poussières selon les modalités de l'arrêté du 12 mai 2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb, réalisés en application de l'article L.1334-2 du Code de la Santé Publique. Méthodologie des prélèvements selon la norme NF X46-032.

PRÉLEVEUR

Priscilla RAULT

LABORATOIRE

NANO LABO
Parc Médicis 28 Avenue des Pépinières 94260 FRESNES
administratif@nano-labo.com

CONCLUSION

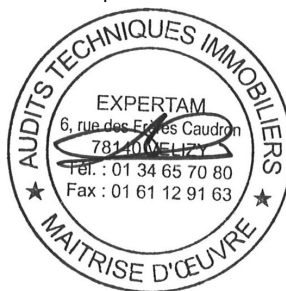
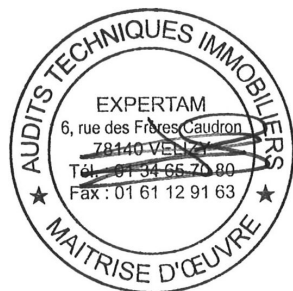
A la demande de la société Mairie de Paris Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé, une visite a été réalisée le 11/09/2019 au 20 rue Monge - 75005 PARIS, 6 prélèvements ont été réalisés.

L'analyse des 6 prélèvements de poussière n'a pas révélé de concentration en plomb supérieure au seuil réglementaire de 1000 µg/m².

Fait à VELIZY, le 13/09/2019

Par Priscilla RAULT
Certification n° 1209

Vérifié par Solenn MORVAN
Société Expertam



Méthodologie de prélèvement

Le prélèvement de poussière au sol est effectué par essuyage d'une surface d'un dixième de mètre carré à l'aide d'une lingette humidifiée ne contenant ni détergent ni plomb (suivant l'article 4 de l'arrêté du 12 Mai 2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb, en application de l'article R1334-8 du code de la santé publique). Il est rappelé que les mesures de la concentration en plomb dans les poussières présentes sur le sol doivent être réalisées dans chacun des locaux ayant fait l'objet de travaux. Dans le cadre de la présente mission, les locaux et le nombre de prélèvements ont été définis par le commanditaire.

Méthodologie d'analyse

Le plomb des poussières est dosé après extraction acide et action mécanique (suivant l'article 5 de l'arrêté du 12 Mai 2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb).

Concentration en plomb dans les poussières

Par mesure de précaution, le(s) résultat(s) retenu(s) de la concentration surfacique, exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ dans le tableau ci-dessous, prennent en compte l'incertitude la plus haute.

Pièce	N° Prélèvement	Support	Résultat analyse ($\mu\text{g}/\text{m}^2$)	Résultat		Observation	Remarques
				Pos.	Nég.		
Témoin	155435/0	-	6 ($\mu\text{g}/\text{L}$)		x	Analyse en laboratoire	
Banc	155435/1	Bois	<7.5		x	Analyse en laboratoire	
Structure jeux pont suspendu	155435/2	Bois	<7.5		x	Analyse en laboratoire	
Sol jeux	155435/3	Caoutchouc	<7.5		x	Analyse en laboratoire	
Tourniquet	155435/4	Bois	<7.5		x	Analyse en laboratoire	
Marche d'escalier	155435/5	Bitume	<7.5		x	Analyse en laboratoire	
WC hommes/femmes/PMR	155435/6	Carrelage	<7.5		x	Analyse en laboratoire	

ATTESTATION D'ASSURANCE



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

La Mutuelle du Mans Assurances IARD / MMA IARD S.A atteste que

La SARL EXPERTAM
6 RUE DES FRERES CAUDRON
78 140 VELIZY VILLACOUBLAY

est titulaire d'un contrat d'assurance n° 120 146 701, garantissant sa responsabilité civile professionnelle, pour ses activités de :

- Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP, DRIPP, avant travaux, avant démolition)
- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante :(Vente, DAPP, DTA, avant travaux, avant démolition, examen visuel),
- Etat des Risques et pollution (ERP)
- Etats Parasitaires (Termites et autres insectes xylophages)
- Etat des installations de Gaz Naturel
- Mesures Loi Carrez, Mesurage Loi Boutin
- DTI Loi SRU
- Conformité des réseaux d'eau usée (assainissement non collectif)
- Détermination des millièmes en vue d'une copropriété
- Conformité des installations d'eau de consommation (plomb dans l'eau)
- Etat relatif à la présence et concentration de légionnelles
- Thermographie infrarouge
- Etat de l'installation intérieure d'électricité.
- Diagnostic de performance énergétique (DPE)
- Test de perméabilité à l'air (Infiltrométrie)

→ Le montant de la garantie responsabilité civile professionnelle est fixé à 3.000.000 euros par sinistre et 3 000 000 euros pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Fait à BORDEAUX, le 10 décembre 2018

L'assureur, par délégation, l'Agent Général



DUTREIL | FAUCHER Assurances

Siège social : 7, place des Quinconces CS 31348 - 33080 Bordeaux cedex
Tél. : 05 56 32 08 00 - Fax : 05 56 52 08 09 - dutreilfaucher.assurances@mma.fr

QUINCONCES | BASTIDE | BOUSCAT

SARL au capital de 248 000 € - RCS 325 354 850 - n°Orias : 07010479 - www.oriass.fr - Agence Générale MMA

Annexe : PV d'analyse

RAPPORT D'ESSAI N° R 1904624

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	EXPERTAM	A l'attention de	Mme RAULT
Adresse client	6 rue des Frères Caudron		
CP	Ville	78140 VELIZY VILLACOUBLAY	
		155435	Nb d'échantillon 6
Dossier/ Chantier client	20 rue Monge	Date de prélèvement	11/09/2019
	75005 PARIS		

Informations laboratoire

Affaire N°	A1904624	Fresnes, le	13/09/2019
		Date de réception	11/09/2019
		Date de fin d'analyse	12/09/2019
		Nom de l'analyste	S. LAPARRA
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Les données transmises par le client et le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$, identifiés en italique dans le présent rapport, ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette μg	Concentration Surfacique $\mu\text{g}/\text{m}^2$
E1937426	155435/1	Banc - Bois	0,1	m^2	20%	< 0,75 $\pm$ -	< 7,5 $\pm$ -
Remarque :							
E1937427	155435/2	Structure jeux pont suspendu - Bois	0,1	m^2	20%	< 0,75 $\pm$ -	< 7,5 $\pm$ -
Remarque :							
E1937428	155435/3	Sol jeux - Caoutchouc	0,1	m^2	20%	< 0,75 $\pm$ -	< 7,5 $\pm$ -
Remarque :							
E1937429	155435/4	Tourniquet - Bois	0,1	m^2	20%	< 0,75 $\pm$ -	< 7,5 $\pm$ -
Remarque :							
E1937430	155435/5	Marche d'escalier - Bitume	0,1	m^2	20%	< 0,75 $\pm$ -	< 7,5 $\pm$ -
Remarque :							

Les échantillons porteurs de l'identification ** ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac

La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Les données transmises par le client et le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$, identifiés en italique dans le présent rapport, ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette μg	Concentration Surfacique $\mu\text{g}/\text{m}^2$
E1937431	155435/6	WC hommes/femmes/PMR - Carrelage	0,1	m^2	20%	< 0,75 $\pm$ -	< 7,5 $\pm$ -
Remarque : Témoin = 6,0 $\mu\text{g}/\text{L}$							

Les échantillons porteurs de l'identification ** ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac

La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Validation Technique

A. FEUILLET



Validation Qualité

J. XAVIER



La totalité de l'échantillon est utilisée pour l'analyse.

Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus.

Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable de l'échantillonnage qu'il ne réalise pas. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Seule la version électronique du rapport portant les validations technique et qualité engagent la responsabilité du laboratoire.

Annexe : Schéma

Plan détaillé masqué afin de préserver
la confidentialité des accès aux bâtiments.

Annexe : Fiche de prélèvements



EXPERTAM
Tél : 01 34 65 70 80
Fax : 01 61 12 91 63
<http://www.expertam.fr>

NANO LABO
Parc Médicis
28 Avenue des Pépinières
94260 FRESNES

VELIZY, le 11/09/2019

DOSSIER EXPERTAM N°155435
PRELEVEUR : Priscilla RAULT
Adresse mail : p.rault@expertam.fr

FICHE DE PRÉLÈVEMENT DES ÉCHANTILLONS - PLOMB DANS LES POUSSIÈRES

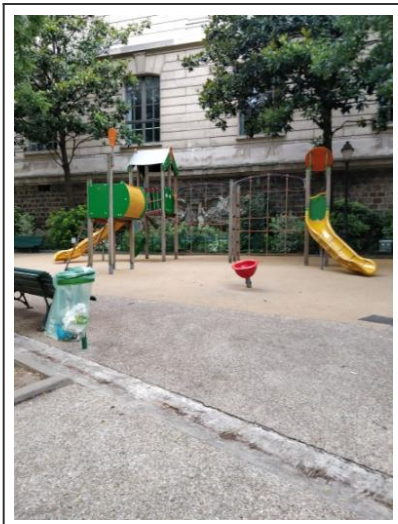
Date de prélèvement : 11/09/2019
Nombre d'échantillons : 7
Repérage des échantillons : De 155435/0 à 155435/6

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

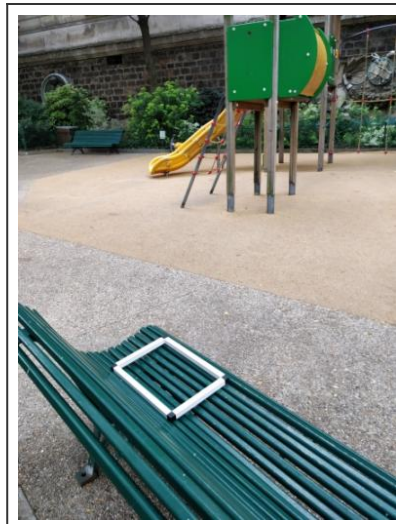
Surface du gabarit : 0,1 m² **Périmètre d'intervention :** Parties communes - Square Paul Langevin
N° lot lingette : ACTC-2240 201750106 **Adresse site :** 20 rue Monge - 75005 PARIS

Numéro échantillon	Local	Support
155435/0	Témoin	-
155435/1	Banc	Bois
155435/2	Structure jeux pont suspendu	Bois
155435/3	Sol jeux	Caoutchouc
155435/4	Tourniquet	Bois
155435/5	Marche d'escalier	Bitume
155435/6	WC hommes/femmes/PMR	Carrelage

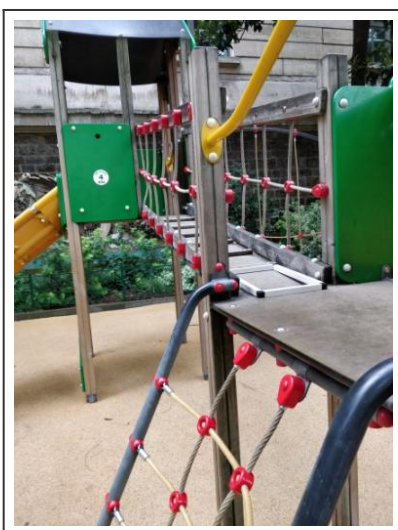
Annexe : Photos



Structure jeux



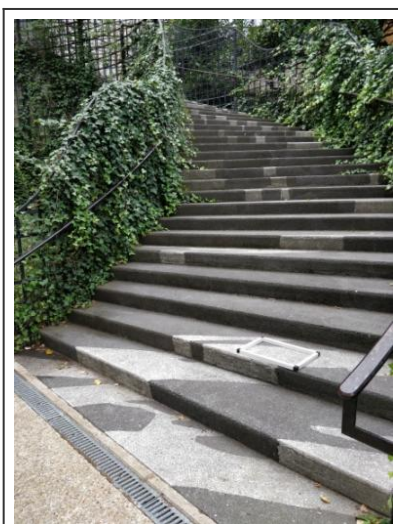
Banc



Structure jeux pont suspendu



Sol jeux



Marche escalier



WC hommes/femmes/PMR



WC hommes/femmes/PMR